



**Louis Eboupeke, Directeur General de l'Autorité Portuaire Nationale, dans un communiqué rendu public ce mardi 14 septembre 2021, prend une décision à la « suite à la découverte de fétiches dans les bureaux de l'APN au 1er étage » de l'entreprise sise au Boulevard du 20 mai à Yaoundé.**

Désormais, l'accès aux bureaux de l'entreprise est interdit aux employés avant 7 heures 30 minutes, et n'est pas non plus autorisé durant les week-ends, sauf autorisation du Directeur général.

*«Les bureaux du 1er et du 4ème étages) doivent dorénavant être hermétiquement fermés à la fin de la journée de travail, de lundi à vendredi au plus tard à 19H, et les agents de sécurité doivent faire la ronde de leurs étages respectifs afin de s'assurer qu'aucun agent n'est plus au bureau, sauf autorisation du Directeur général »,* indique la note signée de Louis Eboupeke parvenue à notre rédaction.

Par ailleurs, il est exigé aux vigiles, de procéder à la fouille systématique et « *sans discrimination* » des sacs des employés à leur arrivée à l'immeuble, et « *autant de fois que ceux-ci sortent et/ou rentrent* ».